



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Vienne

Commune : Champagné-le-Sec

Autres communes :

R500

Appellation : Maison noble

Monument(s)

Appellation : Maison noble

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 18/09/1989

Étendue de la protection : Façades et toitures du corps de logis ; trois cheminées intérieures

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.